

Conseil général de Val-de-Travers

Débats vifs sur le parc véhicule et l'initiative « + de démocratie à Val-de-Travers »

Une demande de crédit pour le renouvellement partiel du parc véhicule des travaux publics et le traitement de l'initiative communale pour l'élection de l'exécutif par la population étaient les deux principaux points à l'ordre du jour du Conseil général de Val-de-Travers, lundi soir. Ils ont débouché sur de vifs débats.

Les deux points majeurs de l'ordre du jour du Conseil général de Val-de-Travers n'auront pas déçu les amateurs de joutes oratoires. Le premier consistait en une demande de crédit de 450'000 francs pour le renouvellement d'une partie du parc véhicule des travaux publics. Un parc qualifié par le conseiller communal en charge des infrastructures (DI), Yves Fatton, de « *vieilissant, au kilométrage important et aux coûts d'entretien de plus en plus onéreux* ». Dans son rapport, l'exécutif ciblait dix véhicules de plusieurs types devant être remplacés prochainement et approchait le Conseil général pour un crédit concernant cinq de ceux-ci. « *Dont deux véhicules électriques pour la récolte des déchets afin de continuer les missions de voirie dans de bonnes conditions* », a expliqué Yves Fatton, en ajoutant qu'il était de la « *responsabilité communale* » de s'orienter vers une politique encore plus respectueuse de l'environnement. L'objectif du Conseil communal, à terme, est d'atteindre 20% du parc véhicule à mobilité électrique.

Pour le PLR, Sébastien Burri a souligné un « *rapport complet* » et que « *la volonté d'être acteur du respect de notre planète est un bon choix* », avant de questionner le Conseil communal sur le dimensionnement du parc véhicule, sur la possibilité de sous-traiter des missions ou le mode de rechargement des véhicules électriques. L'élu libéral-radical a souhaité que ce renouvellement « *se limite au strict nécessaire* », en prévenant que son groupe voterait la première demande de crédit sans assurer de voter pour les futures. Le Parti socialiste a reconnu la nécessité de remplacer une part non négligeable du parc véhicule en « *fin de vie* ». « *Certains pour le service hivernal ne peuvent même plus être expertisés* », a relevé François Oppliger, en ironisant sur le fait que l'on pouvait refuser ce crédit et équiper les agents de voirie de pelle et brouette. Une vision que partageaient le POP et les Verts.

Calculs du conseiller communal

Par sa part, l'UDC Niels Rosselet-Christ reconnaissait une « *demande de crédit légitime et nécessaire* » mais s'interrogeait, « *à l'heure où notre commune éteint ses lumières* » et des appels aux économies d'énergie d'opter pour des véhicules électriques. « *Cela, n'a aucun sens de partir sur la mobilité électrique* », a jugé l'élu agrarien, s'interrogeant sur la pertinence de l'électrification de la société alors que l'approvisionnement en courant se fait avec les centrales à charbon allemandes ! C'est pourquoi, l'UDC proposait un amendement réduisant le crédit de

30'000 francs pour l'acquisition de véhicules thermiques. Le groupe Agora se laissait lui la liberté de vote, bien que Florian Stirnemann ait déploré que « *le développement durable c'est rénover et non changer* » le parc véhicule.

À ces interrogations, le chef du dicastère des infrastructures a répondu que la Commune, dans la planification et l'organisation, s'interrogeait régulièrement sur l'efficacité et le dimensionnement de la voirie et de son matériel. Au sujet de la rénovation de ces véhicules, Yves Fatton a précisé leur coût désormais « *exorbitant* », sans compter l'impossibilité progressive de trouver des pièces de rechange. Quant aux critiques de l'UDC, le conseiller communal s'est lancé dans une démonstration, calculs à l'appui, de la pertinence financière d'acquiescer des véhicules électriques. « *Et il faut bien commencer à réduire nos émissions de CO²* », a-t-il ajouté au sujet de l'impact écologique. Soumis au vote, l'amendement de l'UDC fut refusé par 25 non, 7 oui et 3 abstentions. La demande de crédit fut également acceptée à une « *majorité assez claire* », selon les termes du président du Conseil général.

« Système adapté »

Second point majeur de la séance de lundi soir, le traitement de l'initiative communale « *+ de démocratie à Val-de-Travers* » qui vise l'élection de l'exécutif par la population. Pour le Conseil communal, Benoît Simon-Vermot a listé les multiples raisons le conduisant à recommander le rejet de la proposition de l'initiative : risque d'une politisation d'une fonction essentiellement apolitique et non partisane avec une dynamique collégiale qui pourrait changer, crainte de voir des conseillers communaux « *repousser des décisions douloureuses pour la population* » au vu d'une réélection ou encore l'absence de garantie de la continuité de l'action de l'exécutif en raison « *des sautes d'humeur* » de l'électorat. « *Le système actuel est adapté à une commune de notre taille* », a conclu le chef du dicastère de l'administration et de la protection de la population (DAPP).

Élu libéral-radical, Quentin Di Meo a noté que le « *mode d'élection de l'exécutif fait débat dans notre commune depuis sa naissance* » et que cette initiative était « *l'occasion de confirmer notre position* » en estimant que ce système était le « *meilleur* » pour la commune au vu « *de sa taille et de ses valeurs* ».

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Mercredi 17 mai 2023 N° 19

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

La voiture partagée Mobility est de retour à Couvet.

PAGE 7

BOURBAKI

Aux Verrières, le tir gagne encore en popularité.

PAGE 11

BASKETBALL

Comme une odeur de renouveau à Belle-Roche.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6
Bonnes tables/emplois 6
Chronique régionale 7, 8

TROISIÈME CAHIER

Où sortir 9
Chronique régionale 9
Les sports 10, 11
Affaires immobilières 16
Chronique régionale 16

3 CAHIERS | 12 PAGES

tous Azimuts!

Independence Day?

Depuis la semaine dernière et la publication du futur horaire des CFF, on peut se demander si ceux-ci ne devraient pas être renommés CFSA, chemins de fer de Suisse alémanique. En effet, encore une fois la régie fédérale repousse tout progrès ou amélioration pour la Suisse romande et préterite principalement les Welches. Certes, la gare de Lausanne, on le découvre, c'est autre chose, mais étrangement personne ne se trompe lorsqu'il s'agit de la Suisse allemande...

Certes, nous sommes minoritaires, mais cela permet-il de nous considérer comme part négligeable, comme les « Grecs de la Suisse » ? « *La latinité est un concept alémanique pour dire < les autres >* », a un jour magnifiquement résumé le journaliste Stéphane Deleury. Et à raison...

Les Suisses « *s'entendent car ils ne se comprennent pas* », avait dit Delamuraz mais désormais l'effort de compréhension ne semble venir plus que de l'ouest. « *L'autre* » n'est que où l'on va en vacances, où l'achète son pinard, où l'on va en course d'école, comme si la Romandie n'était que ce qu'est aux Parisiens la Côte-d'Azur ou la Corse.

Alors, envie d'indépendance ?

Rabov

Décès

M^{me} Elisabeth Knöpfel,
née Hugi, 87 ans, Travers

M. Sergio Mondaini
81 ans, Couvet

SUIVEZ-NOUS SUR :



INFORMATIONS
ACTUALITES
SPORTS
MANIFESTATIONS...

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO



VÉHICULE MOBILITY

La voiture partagée Mobility est de retour à Couvet depuis le 3 mai, à disposition des habitants et des visiteurs

Depuis 2018, la commune offre une solution de voiture partagée grâce au réseau Mobility. Ce véhicule, autrefois basé à Noiraigue et orienté principalement vers la clientèle touristique, est maintenant recentré par rapport au bassin de population pour répondre plus directement aux besoins des habitants de la commune.

Le choix du nouvel emplacement s'est porté sur le parking de Clos-Pury à la rue du Preyél à Couvet, à proximité immédiate de la gare et de l'arrêt de bus de la ligne 590. Un parking à vélos a aussi été installé à côté pour que le véhicule soit le plus accessible possible. Au final, c'est un lieu idéal pour tous ceux qui ont ponctuellement besoin d'un véhicule individuel.

La voiture sera présentée à l'occasion de la foire de Couvet, le vendredi 26 mai entre 11h et 12h et entre 13h et 14h au niveau de la place des Halles. Venez découvrir son fonctionnement et profiter de bons de réduction pour vos premiers trajets!

N'hésitez pas à adhérer au réseau Mobility et à réserver cette voiture sur www.mobility.ch, pour vos déplacements professionnels, personnels ou pour vos week-ends en famille. •

VAISSELLE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE – RAPPEL DES RÈGLES

Depuis le début de l'année, la vaisselle plastique à usage unique est interdite lors des manifestations ou événements (publics ou privés), marchés, installations saisonnières ou terrasses d'établissements publics situés ou ayant lieu en tout ou partie sur le domaine public (cantonal et communal) ou dans les salles communales.

Les entités qui sont subventionnées par la Commune pour tout événement situé ou ayant lieu entièrement sur le domaine privé ont également l'interdiction d'utiliser de la vaisselle plastique à usage unique à cette occasion.

La plupart des manifestations et des événements organisés dans notre commune sont donc désormais soumis à cette nouvelle réglementation.

Les produits plastiques dont l'usage est interdit sont les couverts (fourchettes, couteaux, cuillères, baguettes), assiettes et bols, pailles, bâtonnets mélangeurs pour boissons, récipients pour aliments, gobelets, verres, tasses et autres récipients pour boissons, y compris leurs moyens de fermeture et couvercles.

Comme indiqué dans la réglementation cantonale, les produits dits compostables ou biodégradables (par ex. bagasse, bambou, feuilles de palmier) ne seront pas autorisés, dans la mesure où leur recyclage demande des installations techniques qui ne sont pas disponibles dans le canton et où ils ne se dégradent pas sans traitement adéquat.

La commune de Val-de-Travers remercie d'ores et déjà tous les acteurs de la vie sociale et associative de notre région de leur collaboration pour protéger notre environnement commun. Retrouvez plus d'informations sur la page www.val-de-travers.ch/page/vaisselle-reutilisable. •

CULTURE

ABSINTHE EN FÊTE

Comme vous avez pu le remarquer dans l'édition du 4 mai dernier, la rubrique « vos collaborateurs communaux » a cédé sa place à une nouvelle série qui sera consacrée à la culture sous différents angles. Après un peu plus de deux ans qui ont permis de présenter bimensuellement les services communaux et leurs collaboratrices et collaborateurs, il est maintenant l'heure de parler du monde culturel vallois au sens large. Avec l'aide de la commission culturelle de notre commune, une liste d'œuvres, d'artistes, d'événements et de lieux a été établie et vous sera dévoilée durant les prochains mois. Bonne lecture !

Inspirée des « caves ouvertes », cette manifestation permet de visiter au cours de la journée plusieurs distilleries du Val-de-Travers, ainsi que la Maison de l'Absinthe à Môtiers et le Séchoir à absinthe à Boveresse.

Rendez-vous le 10 juin 2023 entre 10h et 18h pour découvrir ou redécouvrir les mystères de l'absinthe. Cette année, de nouvelles formules de découverte ont été organisées, www.absintheenfete.ch pour en savoir plus. •



© TAM BERGER (10/24)



ANNONCES

ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Foire de printemps de Couvet 2023 – Mesures à respecter

La foire de Couvet aura lieu le vendredi 26 mai prochain.

Par conséquent, un signal avec le texte « Interdiction générale de circuler à 2 km excepté gare Couvet et Creux du Van » sera installé en face des Six-Communes à Môtiers.

La fermeture de la place des Halles s'arrêtera au pont de la place des Halles, au pont à la rue du Preyél 3 et à hauteur de la vitrine de la boucherie Bohren.

L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêté de circulation sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes



INFORMATION PRATIQUE

GUICHET DU CONTRÔLE DES HABITANTS, FLEURIER

Guichet du Contrôle des habitants, horaires spéciaux du 22 mai au 2 juin 2023.

- Lundi - vendredi: 8h30 - 12h / après-midi fermé
- Sauf mercredi 24 mai: fermé toute la journée

Les demandes peuvent être adressées par courriel à controledeshabitants.vdt@ne.ch à l'exception des cartes d'identité, des permis étrangers, des arrivées et des départs.



ACCÈS VIA FERRATA

Accès au parcours de la Via Ferrata du tichodrome pendant les travaux de Noiraigue.

Dans le cadre des travaux de protection du village de Noiraigue contre les chutes de pierres, nous tenons à vous informer que la place en chaïlle en forêt au départ de la Via Ferrata, qui sert usuellement de parking d'appoint, sera dédiée aux emprises du chantier et ne sera plus accessible pour le parcage. Seul un cheminement piéton sera laissé aux abords du chantier afin d'accéder au parcours. Nous rappelons que le parking officiel de la Via Ferrata est celui du restaurant du Haut-de-la-Côte (dit « Les Œufs frais ») se trouvant à 650 mètres du départ.

Le parcours est fermé du 1^{er} janvier au 30 juin, période de nidification du tichodrome, oiseau nichant dans les falaises. Merci aux promeneurs et aux ferratistes de respecter ces dispositions. •

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Noiraigue – Rue des Tilleuls 6
Buttes – Surville 8
Travers – Le Mont 4
Couvet – Rue du Champ-du-Tronc 8
Travers – Rue de l'Abbaye 11
Fleurier – Avenue Daniel-Jeanrichard 4
Fleurier – Rue des Sugits 10

DATES LIMITES OPPOSITION

30 mai 2023
30 mai 2023
30 mai 2023
30 mai 2023
30 mai 2023
30 mai 2023
5 juin 2023

Débats vifs sur le parc véhicule et l'initiative « + de démocratie à Val-de-Travers »

Suite de la page 1

Selon le libéral-radical, celui-ci permet de ne pas perdre de « l'énergie à régler des conflits », et de travailler dans « un but commun sans agenda caché ou personnel ». « Le pragmatisme doit régner dans notre commune », a lancé Quentin Di Meo, en arguant que l'initiative n'apportait « ni plus de légitimité, ni davantage de démocratie ». Position partagée par le POP. Par la voix de Philippe Vaucher, il a souligné adhérer à « 100% avec les arguments du Conseil communal » et dénoncé « une initiative aussi trompeuse que populiste ». Pour le PS, Emil Margot a relevé que « le système actuel a fait ses preuves et permet au Conseil général de choisir des candidats selon leurs capacités et leurs aptitudes à la collégialité » et noté le risque d'une « personnalisation de la fonction ».

Votation en automne

Les Verts se sont, pour leur part, déclarés pas « fondamentalement opposés » à cette initiative qui aborde « un sujet important pour la vitalité de notre démocratie ». L'élu écologiste, Sergio Santiago a regretté un Conseil communal « indubitablement bicolore » et peu représentatif de la diversité politique et reconnu comme « opportune » la possibilité d'un « large débat public sur la formule actuelle ». Membre des initiants, le groupe Agora n'était pas surpris de l'argumentaire de l'exécutif qualifié « de léger et capillotracté ». Aux yeux de son élu Thierry Ray, un refus de l'initiative contribuerait encore plus à « creuser le fossé de la confiance entre les politiques et la population », alors que seul un petit

tiers de l'électorat vote. Également à l'origine de l'initiative, l'UDC a tout de même salué « la réactivité » de l'exécutif dans le traitement du dossier.

Néanmoins, Niels Rosselet-Christ a repris point par point l'argumentaire du Conseil communal afin d'en démontrer la vacuité. « La fonction de conseiller communal est une fonction politique », a-t-il déclaré au sujet de la position non partisane du poste. À propos du risque de manque de collégialité, il a estimé que celle-ci était « de mise dans les collèges de notre pays et à tous les échelons » et que l'élection directe était « la plus démocratique de nature » et que personne du Conseil communal ne dirait « qu'il faut confisquer la démocratie pour plus de démocratie ». En conclusion, l'élu agrarien a invité les conseillers généraux à soutenir le texte, pour « plus de transparence, de diversité et de démocratie pour notre commune ».

En réponse à l'argument de la vitalité démocratique de l'élection par la population, le chef du DAPP a listé les taux de participation des communes ayant ce mode électif. Des chiffres similaires à ceux de Val-de-Travers, preuve, selon Benoît Simon-Vermot, que ce système ne provoque pas « d'élan démocratique ». Demandé par le groupe Agora, le vote à bulletin secret fut largement débouté et l'initiative fut refusée par 25 non, 10 oui et 1 abstention. La population de Val-de-Travers sera appelée à s'exprimer sur l'objet durant l'automne.

Gabriel Risold



Élection du Conseil communal: le système actuel a fait ses preuves

Le 15 mai dernier, le Conseil général de Val-de-Travers s'est opposé à l'initiative « + de démocratie à Val-de-Travers ». Le groupe socialiste a voté contre cette initiative et ne la soutiendra pas lors de la votation populaire qui se tiendra en novembre. Trois arguments motivent cette position.

1. Une élection par le peuple ne correspond pas à la réalité de notre commune, ni à ses moyens

Notre commune a des moyens financiers limités. Dans de plus grandes villes, il est possible pour les élus de se reposer sur des grandes directions de services. En revanche, à Val-de-Travers, en plus d'assumer leur responsabilité politique, les membres du Conseil communal doivent aussi conduire leurs équipes au quotidien. Cela implique de sélectionner les candidats à l'exécutif non seulement pour leurs idées, mais également pour leurs compétences de gestion. Cela ne correspond pas à une élection par le peuple, qui est par essence un processus de sélection purement politique. En outre, une élection directe de l'exécutif peut inciter les membres du Conseil communal à retarder le traitement des dossiers délicats ou à prendre des décisions orientées sur le court terme lorsqu'ils sont en campagne pour leur réélection. Selon Emil Margot, cochef du groupe PSVdT, « notre commune n'a pas les moyens de s'offrir des

périodes creuses durant lesquelles on repousse les problèmes sous le tapis. »

2. Le système proportionnel n'est pas approprié pour l'élection d'un exécutif

Une élection au système proportionnel telle que proposée par l'initiative favorise nettement les partis qui proposent le plus de candidats. Cela inciterait les formations qui veulent siéger au Conseil communal à présenter un maximum de candidatures, quitte à proposer des personnes qui ne sont pas réellement prêtes à assumer la fonction. Les villes du canton qui fonctionnent avec le système proportionnel ont été confrontées à ces problèmes et Neuchâtel y a renoncé. Le vote populaire a souvent été biaisé en raison de désistements, conduisant au final à l'entrée à l'exécutif de candidate-s que la population n'avait pas choisis.

3. Le système actuel fonctionne bien

Compte tenu des réalités de notre commune et de son organisation, le système actuel est une bonne solution. Il permet au Conseil général de choisir parmi les candidatures proposées en tenant compte non seulement des idées politiques des candidate-s, mais également de leurs compétences professionnelles et de leur capacité à travailler ensemble au sein de l'exécutif. Le peuple a toujours confirmé dans les urnes le choix du Conseil général, puisque lors des élections qui ont lieu tous les quatre ans, les membres sortants du Conseil communal ont systématiquement été réélus, souvent brillamment.

C'est pour ces différentes raisons que le PSVdT vous invite à refuser cette initiative.

PS Val-de-Travers

Rejet de la motion PLR pour le règlement du personnel communal

Ultime point ayant provoqué un débat au sein de l'hémicycle, la motion PLR demandant la création d'un règlement du personnel communal propre à la commune. Le groupe libéral-radical souhaitait que ce futur règlement traite en particulier de la mise en place d'un système d'évaluation de la performance moderne, de l'introduction d'un droit de carence pour certains postes et des mesures visant à optimiser le fonctionnement et la diminution des charges. La motion s'est heurtée au rejet de l'ensemble de la gauche. La popiste, Adriana Ioset a notamment fustigé « l'orientation ultralibérale » du texte, dont le « nerf » ne consistait qu'à « diminuer les charges » et qu'au « démantèlement des conditions de travail » des collaborateurs communaux. Même amendée sur proposition des Verts, la motion fut rejetée par 20 voix contre et 16 pour.

Enfin, les deux révisions du règlement sur la défense et la prévention contre les incendies et les éléments naturels et sur celui relatif à la distribution de l'eau potable, ainsi que l'abrogation de la Convention de fusion ont été toutes adoptées à l'unanimité.

Une fin de carrière à... 26 ans!

Giuliano Paoli vient d'avoir 26 ans. Il a l'avenir devant lui et il est sportivement dans la force de l'âge. Il sort d'ailleurs d'une saison finalisée avec la manière par de solides prestations dans la cage du CP Fleurier. Grâce à lui notamment, son équipe a atteint la finale de groupe du championnat de 2^e ligue. Et pourtant, le pimpant jeune homme a décidé de « raccrocher définitivement » en stoppant sa carrière là où d'autres commencent à l'enrichir de satisfactions et de titres. Paoli l'incompris, Paoli l'éternel apprenti, Paoli et ses coups de génie a décidé de se retirer comme un marquis : en choisissant lui-même la fin de son récit !

« Je ne sais pas si on peut dire que je quitte le hockey et le monde sportif sur une saison réussie. Vous savez, Fleurier est un lieu qui vit encore pour ce sport et on y sent une ferveur lorsque l'équipe joue bien. Mais, moi, j'habite à La Chaux-de-Fonds et j'ai été un peu épargné par l'engouement autour de notre dernière saison. Seules les critiques ont fait le chemin jusqu'à moi. » Comment mieux résumer le rôle d'un gardien. Sa solitude dans un sport d'équipe, sa responsabilité qui saute aux yeux lorsqu'il fait une erreur. Sa fragilité, aussi, parfois.

Rejeté à la porte de la ligue nationale

Giuliano Paoli a connu ça mieux que quiconque. Jugé « trop petit pour être gardien en ligue nationale », il a été rejeté du HC La Chaux-de-

Fonds alors qu'il tapait à la porte de la première équipe. De cette séparation douloureuse, avec le club pour lequel il avait toujours joué, il en garde un arrière-goût écoeurant. Mais il en garde aussi un souvenir heureux puisque c'est cet épisode qui l'a amené à porter le maillot du CP Fleurier à partir de 2017. Après cinq saisons dans la peau d'un chat, le jeune homme a donc décidé de se retirer de la scène définitivement. Une question subsiste : pourquoi ce choix ?

Décision prise il y a plusieurs mois

« C'est une décision mûrie que j'ai annoncée au coach Nicolas Motreff en début de saison passée déjà. Trois raisons principales m'ont poussé vers ce choix de fin de carrière prématurée.

Sportivement, les deux dernières saisons ont été difficiles avec passablement de soucis physiques. Et puis, je ne vais pas mentir, je n'ai pas eu énormément de temps de jeu la saison dernière. Surtout, je suis en train de terminer mes derniers examens de dessinateur en bâtiment et je vais poursuivre mes études d'architecture à Fribourg dès septembre prochain. Je préfère donc tirer un trait sur le hockey et sur le CP Fleurier. » C'est probablement l'un des traits les plus compliqués que le jeune dessinateur en bâtiment a eu à tirer jusqu'à aujourd'hui.

Un trait pas totalement indélébile ?

« Je ne réalise pas encore vraiment l'impact que ce choix va avoir sur mon rythme de vie quotidien. Mais je sais déjà que ça va faire mal de me passer

de ce sport que j'ai commencé à l'âge de 5 ans. Cette sensation de glisse, cette responsabilité d'être le dernier rempart de l'équipe et cette merveilleuse sensation de liberté ressentie sur la glace vont me manquer, c'est certain ! » Pour réduire ce sentiment de manque, il se peut d'ailleurs que ce trait ne soit pas totalement indélébile. À défaut d'avoir reçu une réponse positive à son offre de prolongation de contrat en tant que joueur, le staff fleurisan lui a proposé de prendre la responsabilité de l'entraînement spécifique des gardiens une fois par semaine. « C'est en discussion mais ça me semble parfaitement compatible avec mes études. Ce serait cool de pouvoir partager mes connaissances avec d'autres portiers. »

Son dernier but reçu : inoubliable et douloureux

Si l'avenir semble s'esquisser selon les plans du futur étudiant en architecture, le passé hante encore un peu son esprit. C'est le cas du dernier but qu'il a concédé sur la glace. Un seul but, tombé à 5'02 de la fin du match décisif de la finale contre Star Chaux-de-Fonds, a fait basculer le sort de cette série.

« Je me souviens que je vois le puck arriver sur la droite. Je colle mon poteau et le puck remonte à la ligne bleue. Devant moi, il y a une forêt de joueurs et je perds le palet de vue. Puis, je sens quelque chose qui me touche le genou et j'entends du bruit au fond du but. Je comprends, trop tard, que j'ai été battu. Ce fut un énorme crève-cœur. »

Permis de construire délivré

Un souvenir qui contraste avec celui d'une autre finale. Celle vécue sous les couleurs des juniors élites B du HCC. « Cette fois, j'avais fait l'arrêt décisif pour conserver notre avance d'un but et nous avons remporté le titre de champion suisse. » Pour la première fois depuis très longtemps, la rentrée de septembre ne se fera pas sur un banc de hockey mais sur un banc d'école pour Giuliano Paoli. Toujours avec des souvenirs sportifs plein la tête mais aussi avec des projets d'avenir professionnel plein les bras. Le permis de construire a été délivré, ne reste plus qu'à commencer les travaux...

Kevin Vaucher

Félicitations

Marlène et Jean-Pierre
se sont unis
le 5 mai 2023
à 17h à Doubs

Nous leur souhaitons
tous nos bons vœux
de bonheur



Leurs amis Marie et Philo



SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 17 au 25 mai

LES VERRIÈRES : jeudi, à 10 h, Ascension, culte, D. Allisson.

BUTTES : dimanche, à 10 h, Pâques 7, culte, S. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 17 au 26 mai

FLEURIER : aujourd'hui mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi, à 10 h, solennité de l'Ascension. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi 24, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 25, à 19 h, messe. Vendredi 26, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

COUVET : ce soir mercredi, à 19 h 15, adoration eucharistique. Samedi, à 17 h 30, messe. Mardi, à 9 h, messe. Mercredi 24, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 17 au 25 mai

Dimanche, à 10 h, culte avec P. Wolff de Thaïlande.

Jeudi 25, à 20 h, réunion missionnaire avec V. et M. Desjardins.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte.
Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b,
tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

Délai de réception
des avis tardifs, mortuaires
et de naissance :

JEUDI MATIN 8 HEURES

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134



hotline pédiatrique:
0848 134 134

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNE
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat **032 864 64 51**
Poli-clinique **032 919 47 08**

Permanence
médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau
de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

@mis
FCF

Le Club des Amis du FC Fleurier
à la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Sergio MONDAINI**

papa de Roberto Mondaini,
membre de la société.



L'Association « Un P'tit Plus » œuvrant
en faveur des enfants et adolescents atteints
d'un cancer, a la grande tristesse
de faire part du décès de

**Monsieur
Michel GRACA**

beau-frère de Pierre-André, membre
du comité et trésorier de la société.

Le comité ainsi que les bénévoles
de l'association présentent à la famille
leurs plus sincères condoléances.

Avis mortuaires

Travers

Tu demeureras à jamais
dans nos pensées et notre cœur.

Ses fils, ses petits-enfants
et ses arrière-petites-filles :
Hans-Jörg Knöpfel et Christine,
à Chevroux et leurs enfants,
Cindy et Sylvain Guillod, et leur petite
Léonie, à Sugiez ;
Dylan, à Chevroux ;

Roland Knöpfel, à Travers, et ses enfants,
Sarah et Raphaël Chenuaux et leurs filles
Mélinda et Victoria, à Travers ;
Danny, Sacha et Andy Knöpfel, à Travers,
et leur maman Silvia,

Ses frères et sœurs :
† Frédry Hugi, sa compagne Michèle
et famille,
Marguerite Blondeau-Hugi et famille,
Käthy Bovet-Hugi et famille,

Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame
Elisabeth KNÖPFEL
née Hugi**

enlevée à leur tendre affection, le 15 mai
2023, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie d'adieu a lieu au temple de
Travers, aujourd'hui mercredi 17 mai, suivie
de la crémation sans suite.

Adresse de la famille :

Monsieur
Hans-Jörg Knöpfel
Rue du Perpétuels 6
1545 Chevroux

Un grand merci à la doctoresse Orbegozo
à Travers ainsi qu'à l'ensemble du personnel
du home Clairval à Buttes, pour leur
gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Couvet

À choisir entre ton amour
et ma vie,
je choisirais ton amour
qui est ma vie.



Son épouse :
Antonietta Mondaini,

Ses enfants :
Katia, Roberto et sa compagne Barbara,

Ses petits-enfants :
Alessandro, Damiano et son amie Céline,
Lia,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies en Suisse et en Italie
ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Sergio MONDAINI**

enlevé à leur tendre affection, le 5 mai 2023,
dans sa 82^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans
l'intimité, suivie de la crémation.

Adresse de la famille :

Antonietta Mondaini
Chemin de Boveresse 4
2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

la Mobilière

Fabien Chapatte et l'ensemble
des collaboratrices et collaborateurs
de l'agence générale Montagnes
& Vallées Neuchâteloises de la Mobilière
ont la grande tristesse
de faire part du décès de

**Monsieur
Sergio MONDAINI**

papa de leur estimé collègue
Roberto Mondaini.

Ils présentent toute leur sympathie
à sa famille, ainsi qu'à ses proches.

École
Jean Jacques
Rousseau



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

La direction et le corps enseignant de l'École Jean-Jacques Rousseau, ainsi que le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Sergio MONDAINI**

papa de leur dévouée collaboratrice et collègue
Katia Mondaini.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute
la famille.

Remerciements

C'est avec gratitude que la famille de

**Monsieur
Armand CLERC**

vous remercie pour vos messages, vos
témoignages, vos fleurs ainsi que votre
présence, qui nous ont apporté un immense
réconfort en ces jours de séparation.

Nos cœurs se rappellent tendrement

**Monsieur
Richard CLERC**

fils d'Armand, qui nous a quitté
il y a dix ans déjà.




Srl DUBOIS YAN
POMPES FUNÈRES • VAL-DE-TRAVERS

VAL-DE-TRAVERS


Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64


Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch




ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacie plus
Val de Travers
Couvét



Nouveau



Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

L'ÎLOT EVENT (PRÉCÉDÉ PAR LA SAISON DU SILENCE) MER 17 MAI - 20H00

FAST & FURIOUS X PREMIÈRE
JEU 18 MAI - 20H00 | VEN 19 MAI - 20H30 | SAM 20 MAI - 20H30 | DIM 21 MAI - 20H30

LA VIE POUR DE VRAI SAM 20 MAI - 17H30

MON CHAT ET MOI DIM 21 MAI - 15H00

L'ÎLOT DIM 21 MAI - 17H30

LA PETITE SIRENE PREMIÈRE MER 24 MAI - 15H00

LES NOCES DE FIGARO OPÉRA MER 24 MAI - 19H15

Cours de 1^{ers} secours (samaritains)

Cours obligatoire pour la demande de permis d'élève conducteur

Prochain cours:
2 juin de 18h à 21h
3 juin de 8h à 16h

Encore quelques places disponibles.

Lieu: **espaceVal** - 2108 Couvet

Inscriptions: 079 270 77 61






Groupe folklorique

LES TOURBIERS DE BROT-PLAMBOZ
2316 LES PONTS-DE-MARTEL

Le groupe folklorique les tourbières vous invite à sa traditionnelle journée de démonstration d'extraction de la tourbe le jeudi de l'ascension

18 mai 2023 de 10h à 16h

Soupe aux pois offerte.
Petite restauration, grill à disposition, animation musicale avec le groupe des Rétro.
Deux démonstrations 11h et 14h30 environ

Info au 079 670 76 91
ou Facebook: Cabane des Tourbières

29^{ème} Randonnée à V.T.T.



la Vallonnière

Pentecôte

Lundi 29 mai 2023

2 parcours (20km-dén:290m et 39km-dén:1290m)

Départ depuis : espaceVAL à COUVET entre 9h et 12h

Adultes: Fr. 20.- • Enfants: Fr. 10.- • Cantine • Restauration
Prix souvenir à tous les participants • Soupe aux pois offerte aux participants

PS-HYPNOSE

HYPNOSE

Arrêt de la cigarette, gestion de la douleur, du stress, des angoisses, du burn-out, du deuil, des traumatismes, de diverses addictions (alcool et drogues), également des phobies, des problèmes de libido, de la préparation à l'accouchement, etc.

permanence volta

FLEURIER
Avenue de la Gare 5A

cmc

LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Numa-Droz 187

nerys

NEUCHÂTEL
Saint Honoré 2

SUR RENDEZ-VOUS
079 614 53 35 ou
pascal@pshypnose.ch

www.pshypnose.ch

infos sur:
slr-rochefort.ch

RocheFORT
Salle polyvalente

Matches au loto

Saison 2023 début 19h30

27 mai - 24 juin - 15 juillet - 22 juillet
29 juillet - 19 août - 26 août - 16 sept.

Org.: Sociétés Locales RocheFORT

Pour toutes vos manif...



Le Courrier Val-de-Travers HEBDO

se tient toujours à vos côtés.





Centre culturel du Val-de-Travers

Le Théâtre des Mascarons présente sa dernière création

RENDEZ-VOUS SUR LES PLANCHES

Par l'Atelier, mise en scène: Elvira Christian et Thérèse Roy

VE 26 MAI ET 2 JUN 2023 À 19H30
SA 27 MAI ET 3 JUN 2023 À 18H
DI 28 MAI 2023 À 17H

Plein tarif: Fr. 15.- AVS, chômeur, étudiant, apprenant,
AI, CCV: Fr. 10.- enfant: Fr. 5.-

Réservations sur répondeur
ou par SMS au **079 633 48 25**
places non-numérotées



www.mascarons.ch

Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers



elexa
ÉLECTRICITÉ

CHOISIS TON MÉTIER ET LANCE-TOI!



Avec Elexa, relève les défis énergétiques de demain!
Des places d'apprentissage sont encore disponibles à **Boudry** et **Fleurier**

- Installateur-trice-électricien-ne CFC
- Électricien-ne de montage CFC

Contacte-nous pour plus d'informations
Elexa
Route de la Gare 64
2017 Boudry
Grand-Rue 2
2114 Fleurier
T +41 32 729 96 66



talents-academy.ch



Crédit photo: © Sébastien Agnelli



Sarah Modolo
Thérapeute

Rue de la Montagnette 19 - 2114 Fleurier
079 290 76 61 - info@sarah-modolo.ch
www.sarah-modolo.ch



Café - Restaurant
La Gittaz
 STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

Nous élargissons nos horaires dès le 30 mai!

Nous avons le plaisir de vous informer que notre équipe est renforcée.

De ce fait, nos horaires seront élargis à compter du 30 mai 2023:

Lundi: fermé
Mardi au jeudi: 9h-22h
Vendredi et samedi: 9h-23h
Dimanche: 9h-16h


Service du midi jusqu'à 14h
 Service du soir jusqu'à 21h

Pour une meilleure organisation de nos équipes et limiter votre temps d'attente, pensez à réserver:
 024 454 38 38

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
 Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Action jarrets de porc Fr. 8.-/kg
 du mercredi 17 au mercredi 24 mai inclus
le goût du vrai

Le café

CÔTE
 Chambres, Hôtels, Cafés, Concerts, Expositions

ouvre enfin!!!
 Nous nous réjouissons de vous y accueillir dès le **jeudi 18 mai**

Ouvert du jeudi au mardi:
 8h - 11h30 / 14h - 19h
 Rue Centrale 8 - 2112 Môtiers

Le 27 mai prochain de 9 h 30 à 12 h 30
 aura lieu au Val-de-Travers

la 12^e édition de la Fête de la nature
 qui proposera aux promeneurs de découvrir le site de la revitalisation de l'Areuse et du Bied de Môtiers.



Le projet de revitalisation s'est déroulé d'août 2022 à janvier 2023 et a permis de recréer des habitats favorables aux poissons, à la faune terrestre et à l'avifaune. Une belle synergie entre un projet cantonal de revitalisation et un projet communal de protection contre les crues.

Au programme: découverte des animaux et balade au sein du projet de la revitalisation de l'Areuse et du Bied de Môtiers, en compagnie d'un ornithologue, de l'ingénieure cantonale en charge des cours d'eau, du garde forestier et de l'urbaniste communale.

Un télescope et des jumelles seront à votre disposition pour observer les animaux, mais pour encore plus de plaisir, pensez à prendre les vôtres.

La balade se clôturera par une verrée et dégustation de produits locaux.

Retrouvez-nous le 27 mai à 9 h 30 à la gare de Môtiers ou directement sur le site de la revitalisation au niveau du terrain de football de Môtiers.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Fête de la nature : <https://www.fetedelanature.ch>

Les emplois

garages hotz s.a.
 Tél. 032 864 61 61  2105 Travers
www.garages-hotz.ch

Nous recrutons pour entrée immédiate ou à convenir:

Un ou une employé(e) de commerce 100%

Exigence: CFC d'employé(e) de commerce.

Nous attendons volontiers vos candidatures par e-mail : v.hotz@garages-hotz.ch

Football: Môtiers se prépare à fêter son titre!

Les choses se précisent en même temps qu'elles s'accroissent au FC Môtiers. Ultra-dominateur dans le championnat de 4^e ligue, le club môtisan pourrait devenir champion dès ce week-end, avant même de disputer les 3 derniers matches qu'il lui restera encore à honorer. En cas de victoire, ce dimanche, contre Boudry II, les joueurs de Tosato/Descombes ne pourront plus être rattrapés par leurs poursuivants dont le plus coriace est... Boudry II justement! C'est donc à une véritable finale à laquelle nous allons assister. Et le club invite tout le monde à venir partager ce moment autour de grillades. Le début de la rencontre est fixé à 10 heures, au terrain de La Bergerie.

Môtiers fait peur à ses adversaires qui esquivent le contact

Dans un précédent article, j'affirmais que la supériorité du FC Môtiers pourrait faire peur à certaines équipes et qu'elles pourraient «refuser le combat» pour ne pas avoir à affronter les redoutables flingueurs môtisans. Bingo! Dimanche passé, la formation de Béroche Gorgier II a fait savoir qu'elle préférerait déclarer forfait (et perdre 0-3) plutôt que de faire face aux foudres offensives du FCM. Il est vrai que 50% des six meilleurs buteurs de la ligue sont Môtisans. Ça peut faire peur! Mais a priori, Boudry sera bel et bien sur le terrain, ce dimanche, pour tenter de vaincre l'équipe valloisienne qui n'a connu qu'une seule défaite jusqu'ici.

Un footing dans le village pour prévenir la population

Du côté du vestiaire, l'excitation commence sérieusement à monter. Et les préparatifs aussi. «Lundi, nous avons décidé de faire un footing dans le village pour aller distribuer des flyers d'invitation pour le match contre Boudry. C'est important pour nous de partager ce moment avec les habitants», précise l'entraîneur-joueur et meilleur buteur du championnat Frédéric Tosato. Avec son compère Julien Descombes, ils ont concocté une semaine spéciale à leurs joueurs: 3 séances cette semaine dont un entraînement spécifique. Jeudi, tout le monde se réunira également pour une préparation de match ciblée. Bref, le FC Môtiers a beau être un club de copains à l'ambiance détendue, on ne rigole plus totalement quand un titre et une promotion sont en jeu.

4 équipes valloisennes en 3^e ligue l'an prochain?

«Nous savons très bien ce que cela représente et tous les gars sont motivés. On souhaite faire le boulot le plus rapidement possible et assurer notre promotion en 3^e ligue. Le club y est prêt et nous nous renforcerons en conséquence si nous venions à changer de ligue.» En cas d'ascension de Môtiers, il pourrait y avoir 4 équipes valloisennes en 3^e ligue la saison prochaine (avec Couvet, Fleurier et Kosova). Quoi qu'il arrive ce dimanche, les dirigeants môtisans entendent bien organiser une grande fête lors du dernier match contre Couvet II. Food trucks, châteaux gonflables et soirée avec DJ sont en train de se mettre en place. Le match devrait d'ailleurs être avancé au samedi 17 juin (au lieu du dimanche 18 juin) afin de permettre à tous une journée de récupération le lendemain. C'est plus sage car il se pourrait bien que quelques «flingueurs» finissent «flingués»...

Kevin Vaucher

De la dentelle au défilé de mode de Léa Parmigiani



Le défilé de mode des créations de Léa Parmigiani, vendredi dernier dans son atelier fleurissant, a attiré un nombreux public. Il se déroulait dans le cadre de l'exposition temporaire «De la dentelle à la durabilité» qui est à voir ou à revoir du 20 au 25 mai (9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h).

Croqu'art à Bleu de Chine

Les peintures d'Isabelle Garbani et celles de Josette Ubezio sont sublimes par les céramiques de Claudia Von Boch et vice versa. Les personnes qui découvrent cette deuxième exposition de l'année à Bleu de Chine disent que l'ambiance que nous avons créée est exceptionnellement réussie! Ce dimanche, vous pourrez rencontrer les exposantes: vous êtes invités à déguster un encas préparé par elles-mêmes entre 11 h 30 et 13 h 30 et visiter l'exposition en leur présence. La galerie sera ensuite ouverte pendant son horaire habituel de 15 h à 18 h.

L'activité est libre et gratuite. Pour des questions d'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire par téléphone au 032 861 28 87 ou par courriel à ioset@bluewin.ch

Les galeristes,
 Adriana et Philippe Ioset

Une fenêtre sur le monde de bébé (2 sur 2)

La semaine dernière, nous avons plongé une première fois au sein des consultations infirmières petite enfance, qui ont lieu tous les mercredis matin, dans les locaux fleurissants du Cora (9 h à 11 h). Après cette présentation générale, on se penche aujourd'hui sur des témoignages de parents qui expliquent comment ce service de la Croix-Rouge neuchâteloise les aide au quotidien. Cet endroit plaît car il est neutre, rassurant et les enfants peuvent jouer avec d'autres bambins de 0 à 4 ans. Le travail de l'infirmière petite enfance, Céline Pellaton, est également salué.

« On se sent écoutés et libre de dire les choses sans peur d'être jugés et de passer pour de mauvais parents », commence par exposer Marie-Laure. Cette maman des Verrières n'a pas de famille au Val-de-Travers et est très heureuse d'avoir trouvé un lieu à l'écoute où Ismaël (2 ans) et Zacharie (4 ans) peuvent venir jouer avec des copains. « Comme les grands-parents ne peuvent pas garder nos enfants de temps en temps, ce moment est aussi l'occasion de nous décharger de la charge mentale permanente qu'engendrent des enfants en bas âge », ajoute-t-elle.

« J'avais constamment peur que son cœur s'arrête »

« Cette peur de passer pour une mauvaise mère ou un mauvais père parce qu'on est fatigué ou à bout est un sentiment très répandu. C'est parfaitement normal mais il faut savoir faire la part des choses. Il faut rester dans la rationalité et ne pas trop se mettre de pression lorsqu'un bébé arrive », tente d'apaiser Céline Pella-

ton. Pas facile, à en croire le retour d'expérience d'Océane qui a vécu la fameuse dépression post-partum : « Lorsque j'ai accouché de Noa, j'ai eu l'impression que ma vie s'arrêtait et que tout allait tourner autour de lui. Je ne pensais qu'à travers lui et j'étais toujours en panique pour lui. S'il respirait un peu différemment, j'avais peur que son cœur s'arrête. S'il dormait mal, j'avais peur qu'il s'arrête de respirer. Bref, j'étais constamment angoissée. »

Certains dépriment et d'autres pétent la forme

Or, l'arrivée d'un enfant est déjà épuisant et « prenant », s'angoisser en le surprotégeant ne fait qu'ajouter de la fatigue à la fatigue et c'est comme ça qu'intervient le baby blues (induit par les changements hormonaux de l'accouchement et la fatigue). « Rien que le fait de savoir que d'autres parents vivent les mêmes préoccupations que nous rassure. C'est aussi cet échange entre parents qui est agréable », rap-

porte Marie-Laure. Être parent suffit à créer ce premier lien qui agit comme brise-glace. Ainsi, Océane a découvert que d'autres parents réagissaient tout à fait différemment à la naissance de leurs enfants. Prenons le cas de Jean-Louis par exemple. Ce père de famille travaille en semaine. Il accompagne son fils Maxime aux consultations gratuites de la Croix-Rouge neuchâteloise seulement quand son emploi du temps le permet.

L'importance des « 2 mondes »

« Cette fois, je suis en vacances donc c'est moi qui l'accompagne volontiers ici. Quand j'entends parler de dépression post-partum, je dois dire que c'est une notion totalement inconnue pour moi. Personnellement, j'ai plutôt eu l'effet inverse. D'abord un gros stress avant la naissance puis un énorme coup de boost depuis qu'il est né. Si je ne dors pas ou je ne suis pas au travail, je n'ai qu'une priorité, c'est de passer du temps avec Maxime. »



Ce mercredi matin-là, Océane et Noa ont rencontré Jean-Louis et Maxime lors de la consultation petite enfance. Sous les yeux de Céline Pellaton.

Ceci peut trouver une explication dans le phénomène de sas de décompression. Céline Pellaton développe cette idée : « Le fait de travailler permet de passer de l'environnement du bébé à un autre environnement, composé d'autres personnes. L'esprit n'est donc pas focalisé toute la journée sur son enfant. Passer d'un monde à l'autre permet de décompresser et de souffler un peu. »

Entre deux rendez-vous pédiatriques, beaucoup de questions naissent

Jean-Louis abonde en ce sens et conçoit « que la maman de Maxime s'en occupe plus souvent en journée et qu'elle doit sûrement faire face à

plus de fatigue et plus de questions pratiques. » À cet âge, les questions autour d'un bébé, qui plus est le premier, sont nombreuses et les rendez-vous pédiatriques à fréquence fixe ne sont pas idéaux pour y répondre. « C'est vrai que beaucoup de questions émergent entre les rendez-vous et c'est compliqué de ne pas avoir de réponses. Personnellement, ne pas savoir comment interpréter des pleurs et comment y répondre était quelque chose d'horrible à vivre. Je me sentais démunie », confirme Océane. Voilà en quelques échanges pourquoi les consultations du mercredi matin du Cora sont si importantes pour les jeunes parents. On referme la fenêtre, bébé dort...

Kevin Vaucher

Le tir des Bourbaki gagne encore en popularité



Il y a eu du monde dans le petit, mais fonctionnel, stand des Verrières. Quelque 300 tireurs ont passé la porte en trois jours.

Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 mai : trois jours pour faire résonner le souvenir des Bourbaki au son des fusils et des pistolets. Ils ont été quelque 300 tireurs à répondre à « l'appel » de ce tir historique qui fête sa deuxième édition cette année. « Nous en avons accueilli 240 en 2022 donc c'est une belle progression », note Mélanie Renaud, membre du comité de la Société de tir de La Verrisanne. Le fait est que ceux qui viennent tirer repartent satisfaits de leur expérience aux Verrières et ils en parlent positivement autour d'eux. Ce qui gonfle apparemment les chiffres d'une année sur l'autre.

Le « tireur solitaire » venu de Coire

« On verra comment la courbe de fréquentation évolue ces prochaines années, en sachant que nous avons une jauge maximale de 500 tireurs au total. J'espère qu'on ne devra pas

refuser du monde un jour », continue-t-elle. Heureusement pour les organisateurs, la plupart des tireurs s'inscrivent en avance et il est donc un peu plus simple de se préparer. « C'est théorique car certains viennent quand même à l'improviste. Si cela se limite à quelques personnes, ça va. » Comme cet homme qui habite à Coire et qui trouve son bonheur en parcourant les différents stands du pays, tout seul, au gré des différents tirs organisés. C'est une façon originale de visiter la Suisse et ses endroits plus reculés comme Les Verrières.

Ça a chauffé en cuisine

Et si un car de tireurs imprévu arrive devant le stand, les membres de La Verrisanne aviseront. C'est d'ailleurs ce que l'équipe de cuisine a fait tout au long des trois jours de tirs. Il a fallu préparer et servir une centaine de repas par jour.

Le samedi, les tirs se sont déroulés toute la journée et des invités ont débarqué au Val-de-Travers. La barre des cent repas a donc été dépassée à cette occasion. Pas de quoi effrayer Pierrette Wieland et son équipe. « C'est un peu sport aujourd'hui mais tout se passe bien, on est content. » L'armée suisse peut être contente, les quelques soldats qu'elle a envoyés aux Verrières sont rentrés en caserne le ventre plein et les cibles criblées.

Des politiques dans les stands

Le responsable de la Fédération suisse de tir, Jürg Schöttli, est également venu tirer ses coups. Nous avons également pu y croiser Yvan Perrin, dans son élément. Christian Mermet (président de l'Association Bourbaki), le conseiller communal Benoît Simon-Vermot, la conseillère d'État Crystel Graf et le conseiller national Philippe Bauer étaient également « dans les stands ». Après une visite des installations, ils se sont rendus à l'Hôtel de Ville des Verrières pour y contempler le panorama des Bourbaki. Pendant ce temps, le sociétaire de La Verrisanne Anthony Zeller remportait la distance du tir aux 300 mètres avec 142 points. Au pistolet à 25 mètres, la victoire est revenue à Eric Bourqui de Courtion (Fribourg, 144 points). Ils sont donc repartis avec le Fass 90 et le pistolet P210 offerts par le Conseil fédéral.

Kevin Vaucher



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

Le conseil communal et la majorité du conseil général ne veulent pas de votre avis

Lundi soir, le conseil Général tenait sa séance à Couvet. Plusieurs points à l'ordre du jour de cette longue séance, dont le décret sur l'initiative populaire « + de démocratie » demandant l'élection du Conseil communal par la population, afin que vous, chères Vallonnaises et chers Vallonniers, puissiez enfin choisir vos représentants.

L'initiative populaire « + de démocratie » a été lancée l'année dernière par un comité multipartite composé notamment des groupes AGORA et UDC. Après une récolte de plus de 1000 signatures, confirmant une volonté de changement dans notre commune, le texte sera soumis au vote populaire en principe au mois de novembre de cette année encore. Le Conseil général débattait lundi du préavis qu'il allait émettre pour cette votation par voie de décret.

Lors de la séance, les groupes UDC, AGORA mais également Les Verts ont soutenu le décret. À l'inverse, le PLR, le PS et le POP l'ont rejeté, tout comme le Conseil communal (composé de membres PLR et PS). Les arguments du Conseil

communal et des partis adverses sont particulièrement inquiétants : « Une élection populaire coûte cher et prend du temps » (dixit le PLR) ; « Il s'agit d'une politique de spectacle » (dixit le POP) ; « L'élection (...) par le Conseil général permet de garantir une certaine forme de continuité (...) sans craindre des sautes d'humeur de l'électorat » (dixit le Conseil communal)... Comprenez ici : votre avis, ils n'en veulent pas. Très curieuse conception de la démocratie, n'est-ce pas ?

Membre du comité « + de démocratie », l'UDC rejette catégoriquement cette rhétorique insensée. En effet, la population doit pouvoir choisir ses représentants, y compris au Conseil communal. Pour rappel, plusieurs communes de notre canton procèdent à l'élection de leurs exécutifs par la population. Dans les cantons de Vaud et du Valais par exemple, tous les exécutifs communaux sont élus par la population. Il en va de même dans un nombre conséquent de communes partout en Suisse. Pourquoi donc notre commune devrait-elle continuer de vous confisquer une part de vos prérogatives ?

L'UDC s'engage donc résolument pour l'initiative « + de démocratie », car nous voulons que la population puisse choisir ses représentants. La démocratie n'a pas de prix. L'UDC estime que c'est vous, chères Vallonnaises et chers Vallonniers, qui êtes la seule autorité légitime à même de décider qui doit piloter les affaires de votre commune.

UDC Val-de-Travers

Les musiciens de Saint-Sulpice en concert



Samedi à la salle des spectacles de Saint-Sulpice, les musiciens de la fanfare l'Union, sous la direction de Valentin Perrenoud, ont offert une belle prestation devant une salle comble. Tout en musique et en direct, une création en graffiti a ébloui le public.

Cercle scolaire du Val-de-Travers Déploiement du projet « Lift »

Depuis le début de l'année scolaire, l'École Jean-Jacques Rousseau soutient activement le projet Lift, destiné à préparer au mieux certains élèves à leur future vie professionnelle.

Depuis le début de l'année scolaire 2022-2023, le Cercle scolaire du Val-de-Travers a mis sur pied le projet Lift (www.jugendprojekt-lift.ch/contact), développé depuis quelques années dans toute la Suisse. Après celui du Locle, le Cercle scolaire du Val-de-Travers est le second à promouvoir cette prestation dans notre canton.

L'objectif est de permettre à certains jeunes qui rencontreraient de conséquentes difficultés de trouver une solution de formation après la scolarité obligatoire, de bénéficier d'une expérience professionnelle et d'accompagnement dès leur 9^e année, pour leur permettre de mieux s'intégrer le moment venu, dans le monde du travail.

À ce jour, sept élèves ont déjà été sélectionnés. En collaboration avec leurs parents, ces jeunes garçons et filles, très motivés et volontaires, participent aux modules d'accompagnement qui ont débuté en février 2023. Certains de ceux-ci bénéficient déjà de l'une ou l'autre des seize places de travail hebdomadaires en entreprise (PTH) que l'école a pu trouver, en étroite col-

laboration et grâce aux seize entreprises formatrices engagées avec elle dans ce projet.

La direction et les enseignants se plaisent à constater que ces élèves reviennent à l'école avec le sourire, une estime de soi augmentée et davantage de compétences sociales.

Le Conseil communal est convaincu que la découverte et la confrontation à différents domaines professionnels permettent aux jeunes d'affiner leur choix de future formation et se réjouit de la poursuite de ce projet couvrant l'ensemble des communes relevant du cercle scolaire. Il remercie chaleureusement les entreprises partenaires qui s'impliquent pour la jeunesse, tout en encourageant celles qui pourraient être intéressées à entrer dans ce programme en prenant contact avec l'École Jean-Jacques Rousseau ou le dicastère de la jeunesse et de l'enseignement.

Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'école : www.jjrvdt.ch/lift

Le Conseil communal

Nouveau président cantonal pour l'Avivo

Lors de sa récente assemblée des délégués, l'Avivo (association de défense et de détente des retraités) s'est donné un nouveau président cantonal en la personne de Claude-Alain Kleiner. Domicilié à Môtiers, il a notamment été inspecteur scolaire et conseiller communal dans la commune de Val-de-Travers. Il a aussi été président du conseil de fondation d'un home, fonction qui lui a permis de bien maîtriser les problèmes qui se posent aux personnes âgées.

M. Kleiner va poursuivre avec conviction les luttes de l'Avivo pour assurer la dignité des aînés, pour améliorer leur situation matérielle et pour leur offrir des loisirs enrichissants.

Comm.

Le temple de Môtiers a accueilli le Brass Band du Saut-du-Doubs



Vendredi dernier, le public a répondu présent à l'invitation du Brass Band du Saut-du-Doubs qui s'est produit au temple de Môtiers.

Un P'tit Plus Le cap des 10'000.- francs franchi



Eh oui, bonne surprise, nous l'avons fait et ceci grâce à votre générosité.

Toute l'équipe d'Un P'tit Plus, vous remercie du fond du cœur d'être venu nombreux participer à notre match au loto.

Le résultat nous touche particulièrement tout comme votre bonne humeur, vos sourires, votre générosité. À chaque fois, nous passons une agréable soirée en votre compagnie. Pour mettre sur pied une telle manifestation et assurer le bon déroulement du loto, il y a un nombre considérable d'heures, mais ne dit-on pas quand on aime on ne compte pas...

Comme à chaque fois, cet argent est destiné exclusivement à continuer nos différentes actions au CHUV, soutien aux familles

ou cadeaux pour les enfants, et le mérite vous revient, vous avez répondu présent à notre appel.

Le comité tient également à remercier toute l'équipe de bénévoles sans qui rien ne serait possible. Avoir à ses côtés toutes ces personnes nous donne l'énergie de continuer. Nous tenons également à remercier les hockeyeurs qui sont venus nous donner un coup de main pour la mise en place de la salle et les membres de Mood Events qui nous ont aidés pour le rangement. Au Val-de-Travers il y a un esprit de solidarité et d'entraide incroyable, surtout continuons ainsi, tous ensemble nous sommes plus forts.

Toute l'équipe d'Un P'tit Plus se réjouit de vous voir prochainement.

Comm.

Le saviez-vous ?

Nouvel arrêté pour les chasseurs

Le Conseil d'État a adopté le nouvel arrêté concernant l'exercice de la chasse pendant la saison 2023-2024. Par rapport à l'exercice précédent, la principale modification concerne la mise en œuvre d'une formation obligatoire pour les chiens de chasse. Elle vise à assurer une chasse éthique respectant les principes de la protection des animaux.

En ce qui concerne le chevreuil, le Conseil d'État a décidé de maintenir un plan de tir similaire à celui de l'année précédente. Le chevreuil pourra donc être chassé du 2 octobre au 11 novembre et chaque titulaire d'un permis aura la possibilité de prélever deux animaux. Le nombre de bracelets supplémentaires pouvant être octroyé dans des périmètres particulièrement sujets à l'abrutissement a été maintenu à trente, afin de protéger le rajeunissement des forêts concernées. Pour les autres espèces, le statu quo a été décidé. Comme les saisons précédentes, la chasse au sanglier ouvrira le 1^{er} juin mais uniquement en dehors des forêts.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Jeudi 11 mai : à 15 h 42 à Couvet, récupération d'hydrocarbures, en collaboration avec le détachement de premier secours 1

de Neuchâtel et la police neuchâteloise.

Dimanche 14 : à 2 h 08 à Travers, évacuation sanitaire avec le camion-échelle, en collaboration avec un service d'ambulance ; à 17 h 43 à La Côte-aux-Fées, sauvetage d'un animal domestique. Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch



© Loïc Valverde

LES FILMS

L'ilot

De Tizian Büchi, documentaire.



Pour une raison mystérieuse, deux vigiles sont chargés de sécuriser l'accès à la rivière d'un quartier lausannois peuplé de retraités et de familles immigrées. Au gré des rencontres, un territoire se dessine, une amitié se construit. Entre documentaire et fiction, Tizian Büchi met en scène une fable teintée de réalisme magique qui interroge subtilement la société de surveillance.

Fast & Furious X

De Louis Leterrier, action, avec Vin Diesel, Michelle Rodriguez, Tyrese Gibson...



Après bien des missions et contre toute attente, Dom Toretto et sa famille ont su déjouer, devancer, surpasser et distancer tous les adversaires qui ont croisé leur route. Ils sont aujourd'hui face à leur ennemi le plus terrifiant et le plus intime émergeant des brumes du passé, ce revenant assoiffé de vengeance est bien déterminé à décimer la famille en réduisant à néant tout ce à quoi, et surtout à qui, Dom ait jamais tenu.

Dans Fast & Furious 5 en 2011, Dom et son équipe avaient fait tomber l'infâme pont de la drogue brésilienne, Hernan Reyes, en précipitant son empire du haut d'un pont de Rio de Janeiro. Ils étaient loin de se douter que son fils Dante avait assisté, impuissant, à la scène et qu'il avait passé ces douze dernières années à échafauder le plan infernal qui exigerait de Dom un prix ultime.

Dante va débusquer et traquer Dom et sa famille aux quatre coins du monde, de Los Angeles aux catacombes de Rome, du Brésil à Londres et de l'Antarctique au Portugal. De nouvelles alliances vont se forger et de vieux ennemis réapparaître. Mais tout va basculer quand Dom va comprendre que la cible principale de Dante n'est autre que son fils à peine âgé de 8 ans.

Opéra : Les noces de Figaro

D'Antonio Pappano, opéra, avec Riccardo Fassi, Giulia Semenzato, Davide Luciano...



Le metteur en scène David McVicar fait ressortir les éléments révolutionnaires présents dans le grand opéra-bouffe de Mozart, où se mêlent intrigues, malentendus et pardon.

La vie pour de vrai

De Dany Boon, comédie, avec Dany Boon, Charlotte Gainsbourg, Kad Merad...



Tridan Lagache a passé sa vie au Club Med, à changer d'amis tous les 8 jours. À 50 ans, il démissionne du club de vacances mexicain où il est né, bien décidé à retrouver, 42 ans plus tard, son grand amour d'enfance, Violette. Il débarque à Paris, naïf et perdu mais heureux d'être hébergé chez Louis, un demi-frère dont il ignorait l'existence. Pour se débarrasser d'un Tridan encombrant, Louis supplie une de ses conquêtes, Roxane, de se faire passer pour Violette que Tridan croit reconnaître au premier regard.

Mon chat et moi

De Guillaume Maudatchevsky, aventure, famille, avec Capucine Sainson-Fabresse, Corinne Masiero, Lucie Laurent...



Rroû est un chaton vif et curieux qui découvre la vie sur les toits de Paris. Son destin bascule lorsque Clémence, dix ans, l'adopte et l'emène dans sa maison de campagne au cœur des montagnes. Débute alors une extraordinaire aventure pour Clémence et Rroû, qui vont grandir ensemble, croiser la route de la mystérieuse Madeleine et vivre une merveilleuse histoire qui va les transformer à tout jamais.

La petite sirène

De Rob Marshall, aventure, drame, famille, fantastique, avec Halle Bailey, Melissa McCarthy, Jonah Hauer-King...



Ariel, la benjamine des filles du roi Triton, est une jeune sirène belle et fougueuse dotée d'un tempérament d'aventurière. Rebelle dans l'âme, elle n'a de cesse d'être attirée par le monde qui existe par-delà les flots. Au détour de ses escapades à la surface, elle va tomber sous le charme du prince Eric. Alors qu'il est interdit aux sirènes d'interagir avec les humains, Ariel sent pourtant qu'elle doit suivre son cœur. Elle conclut alors un accord avec Ursula, la terrible sorcière des mers, qui lui octroie le pouvoir de vivre sur la terre ferme, mais sans se douter que ce pacte met sa vie – et la couronne de son père – en danger.

L'école de théâtre des Mascarons sur les planches



De gauche à droite et de haut en bas : Manon, Enorah, Selma, Lana, Flavie, Léocadie, Baptiste, Anaïs et Malo.

Effectivement, la dernière création de l'école de théâtre des Mascarons s'intitule tout simplement : « Rendez-vous sur les planches ». Neuf comédiennes et comédiens vous proposeront treize sketches. L'un est interprété par tous, d'autres en trio ou en duo et deux sous forme de monologue.

Dès le début de l'année, les apprentis comédiens se sont exercés au travail corporel, à la diction, aux jeux interactifs à travers différents gestes et sons ainsi qu'à l'improvisation. Ensuite, ils ont découvert les textes proposés sous forme de lecture et de compréhension. Les auteurs ont été choisis et sélectionnés dans la mesure où nous étions certaines que les élèves étaient à même de les comprendre, de les assimiler et d'en incarner les personnages. Sous les projecteurs de Matthias Babey, Alègre – Ribes – Blanchard – Sauvil – Chevalier & Laspalès – Escayrol et Coluche seront desservis par : Anaïs, Baptiste, Enorah, Flavie, Lana, Léocadie, Malo, Manon et Selma.

Venez nombreux soutenir cette nouvelle génération de comédiennes et comédiens à qui le théâtre permet d'être « un personnage » et de pouvoir s'exprimer avec des mots qu'ils n'ont pas l'occasion d'utiliser souvent sur les réseaux sociaux... C'est une discipline difficile, les planches sont sans concession et soyez-en certains, ils en relèvent le défi.

Elvira Christian et Thérèse Roy, metteuses en scène

L'Union Instrumentale de Fleurier invitée en France



Au terme du concert, tous les musiciens se sont retrouvés pour un excellent repas, consolidant ainsi une amitié centenaire entre les deux sociétés.

Samedi dernier, l'Union Instrumentale était l'invitée de l'Harmonie municipale de Champagnole/F pour son concert de printemps.

Ce sont donc une septantaine de musiciens, dirigés en alternance par les chefs Patrick Erard et Pierre-Yves Gauthier, qui ont joué sur la scène de l'Oppidum, à la plus grande satisfaction de Clément Pernot, président du Département du Jura, Guy Saillard, maire de la ville et du nombreux public.

À ne pas manquer non plus

La traditionnelle journée d'extraction de tourbe, organisée par le groupe folklorique Les Tourbiers, demain jeudi de 10 h à 16 h, aux Ponts-de-Martel.

À vos agendas!

L'expo 100% briques (Valtra briques), organisée par Lelug, les 3 et 4 juin, à la salle des spectacles de Couvet.

Le lundi 29 mai, la 29^e randonnée à VTT, La Vallonnière, organisée par le cyclophile MTB Fleurier. Départ entre 9 h et 12 h, à espaceVal à Couvet.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2023

MAI

27, 28, DOMBRESSON : fête cantonale enfantine, org. FSG Travers.

JUIN

2, COUVET : défi-jeunesse, org. Swiss Canyon Trail.

2, 3, TRAVERS : tirs en campagne, org. l'Avant-Garde.

3, 4, COUVET : Swiss Canyon Trail.

3, 4, COUVET : exposition de Lego, org. Valtrabrique.

3, FLEURIER : concert, org. Chœur d'Hommes du Val-de-Travers.

3, TRAVERS : défi Val-de-Travers, org. FSG.

3, 4, COUVET : Valtrabrique.

3, 4, MÔTIERS : fête cantonale de lutte, org. club de lutte du Val-de-Travers.

3, 4, BUTTES : abbaye, org. comité.

4, BOUDRY : fête cantonale dames/hommes, org. FSG Travers.

4, COUVET : concert Jeunes Talents de la hem, org. Evasions Musicales.

9, 10, MÔTIERS : 500^e Abbaye.

9, 10, TRAVERS : tir des Abbayes au pistolet, org. l'Avant-Garde.

10, NOIRAIGUE : tirs des Abbayes, org. l'Avant-Garde.

10, MÔTIERS : cortège Abbaye, org. La Persévérante.

10, MÔTIERS : absinthe en fête, org. Maison de l'Absinthe.

10, BOVERESSE : fête villageoise, org. FSG.

10, VAL-DE-TRAVERS : circulation des trains touristiques, org. VVT et RVT-Historique.

11, COUVET : concert ensemble Artcello en faveur de l'Ukraine, org. Evasions Musicales.

16, TRAVERS : fête de la jeunesse, org. La Persévérante.

17, SAINT-SULPICE : fête villageoise, org. amicale des anciens.

22, SAINT-SULPICE : tir obligatoire, org. Tir Sportif.

23, COUVET : fête de la jeunesse, org. La Persévérante.

24, FLEURIER : cortège de l'Abbaye, org. La Persévérante.

Caro Danse, c'est mieux que Netflix!

Se poser dans une salle (la salle de spectacles de Couvet par exemple), attendre que la lumière s'éteigne puis « appuyer sur la télécommande » pour faire défiler 15 films qui ont marqué le 7^e art. Et tout ça gratuitement ! Vu comme ça, vous conviendrez que le spectacle annuel de Caro Danse est mieux que la plateforme de vidéos à la demande Netflix. D'autant plus que ce n'est pas un mais trois spectacles autour de la filmographie qui ont été proposés lors du week-end écoulé. Le Courrier s'est immiscé dans la salle pour celui du dimanche qui a réuni près de 300 (télé)spectateurs !



Et hop, tout le monde sur scène pour le finish et la « fin du film ». happy end !

Il est 15 h 30 lorsque la salle se plonge dans le noir. Sur scène, le début de la « grande illusion » peut commencer. Et qu'est-ce qu'on retrouve avant chaque film généralement ? Un générique, oui ! Dans celui bien connu de la Metro Goldwyn Meyer, tout le monde se souvient du lion qui rugit et semble sortir de l'écran. Eh bien, on y a aussi eu droit dans une version revisitée très efficace – et bien trouvée – pour immédiatement

plonger le public dans l'univers du 7^e art. Une entrée parfaite !

On prend la télécommande et on commence

Avant ce premier rugissement, près de 300 personnes avaient pris place dans la salle de spectacles de Couvet. Dans la peau des acteurs, une cinquantaine d'enfants de 7 à 11 ans étaient prêts à entrer sur scène à chaque nouvelle demande

de la télécommande. C'est Flashdance qui a illuminé la scène en premier, suivi d'une revisite tout en élégance de Billy Elliot. Sur scène, c'est la codirectrice de Caro Danse, Carolane Heiniger, qui faisait le spectacle avec une élève. On a senti une forte envie de transmettre son savoir de la part de celle qui enseigne depuis dix ans. Depuis 2020, elle est accompagnée dans la gestion de Caro Danse par Mélanie Cirillo.

Deux femmes à la manette

Les deux femmes ont pris l'habitude d'offrir une sortie sur scène à leurs élèves une fois par année. « C'est une belle façon de valoriser les progrès des élèves. Et pour eux, c'est une saine motivation de venir aux cours en sachant qu'ils pourront montrer leurs progrès à leurs familles quelques mois plus tard. » Leur concept plaît, c'est indéniable. Il plaît tellement que la barre des 100 élèves a été franchie et qu'il faut organiser trois représentations

pour contenter tout le monde. Les petits (3-6 ans) débutent le samedi après-midi, suivis des grands (+ de 12 ans et adultes) en soirée. Plus de 350 spectateurs ont assisté à ces deux premiers spectacles. Le dimanche, ce sont les moyens qui ont droit à « leur moment de gloire » sur la scène de Couvet. Retrouvez une galerie photo de ce moment sur nos réseaux sociaux.

Wars, la première partie s'est terminée dans une bondissante et ravissante performance autour du film « Maman, j'ai raté l'avion ». Malgré les hésitations compréhensibles dues à l'âge des « acteurs », on voit que les mouvements sont plutôt assurés. Normal, cela fait une année que ce grand week-end se prépare.

Les dinosaures géants font leur petit effet

« En général, on se laisse une semaine de battement avec le spectacle précédent pour partir sur la préparation du spectacle de l'année suivante », dépose Mélanie. « En pratique, il nous arrive même de penser déjà au suivant avant d'en avoir totalement terminé avec celui de l'année en cours », admet Carolane, sourire aux lèvres. « Que voulez-vous, c'est ça la passion ! » Notons encore que les cours hebdomadaires, assurés par 5 professeurs, concernent aussi bien la préparation des chorégraphies du spectacle annuel que d'autres enseignements. Dimanche, le grand spectacle du 7^e art s'est poursuivi sur scène avec l'apparition de trois énormes dinosaures orange notamment. Du grand frisson, disponible gratuitement et « à la demande ». Netflix peut s'inquiéter car, nous, on en redemande !

Kevin Vaucher

Fête des mères peut-être mais en ratant l'avion



Pas évident de diriger des dinosaures. Mais la dresseuse s'en est finalement bien tirée.

D'ailleurs, l'un d'eux vient de se métamorphoser en Spider-Man pour le bien de la troisième chorégraphie dominicale présentée. Puis, six papillons ont déployé leurs ailes avant que l'armée d'Hunger Games débarque dans la salle de spectacles, costume noir sur le dos et gants blancs pour couvrir esthétiquement leurs mains. Après une flânerie dans le monde de Star

FOOTBALL 3^e LIGUE



Peseux Comète – Fleurier 1-2 (0-2)

Faivre ; Lebet S., De Sousa, Michel, Ciurleo ; Goncalves Nogueira, Da Rocha Antunes, Codoni, Teixeira, Piveta Delfine ; Lebet D.

3^e ligue - Groupe 1

Classement	Équipe	J	V	N	D	pts	diff
1.	Bosna NE	19	17	2	0	(38)	83 : 11 51
2.	Kosova NE	18	15	2	1	(62)	65 : 23 45
3.	Couvet	18	8	5	5	(27)	43 : 28 27
4.	Floria	19	9	2	8	(41)	40 : 43 27
5.	Fleurier	18	6	6	6	(27)	23 : 28 22
6.	Bôle II	18	6	6	6	(70)	32 : 29 22
7.	Helvetia NE	19	6	6	7	(24)	38 : 46 22
8.	Peseux Comète	18	6	5	7	(80)	38 : 32 21
9.	Espagnol NE	18	2	5	11	(58)	26 : 58 9
10.	Étoile-Sporting	18	2	3	13	(17)	14 : 51 7
11.	United Milvignes	17	1	2	14	(70)	9 : 62 3

FOOTBALL AUTRES RÉSULTATS



5^e ligue - Groupe 1

Classement	Équipe	J	V	N	D	pts	diff
1.	Saint-Sulpice	20	16	1	3	(21)	84 : 33 49
2.	Corcelles-Corm. II	20	14	3	3	(25)	65 : 40 45
3.	Val-de-Ruz IV	20	13	2	5	(23)	60 : 28 41
4.	Étoile-Sporting II	18	10	2	6	(20)	47 : 33 32
5.	Colombier II	20	10	2	8	(63)	75 : 49 32
6.	Kosova NE II	20	8	1	11	(98)	49 : 74 25
7.	Fleurier II	20	7	2	11	(67)	50 : 61 23
8.	Superga II	20	2	3	15	(35)	37 : 81 9
9.	Béroche-Gorgier III	20	1	0	19	(39)	21 : 89 3



5^e ligue : Saint-Sulpice contre Colombier II 4-1.

© Loïc Valverde

	équipes	résultats	nb matches	place	pts
FF19	Villaz-Sarine – Val-de-Travers	2-3	7	5/13	15
D1	Val-de-Ruz – Val-de-Travers	4-1	6	6/6	0
D2	Val-de-Travers II – Team 3L	3-3	6	4/11	10
A	Val-de-Travers – Colombier	3-3	6	2/6	11
B	Val-de-Travers – Étoile-Sporting	1-3	6	4/8	9
C1	Marin-Sports – Val-de-Travers	6-2	7	5/6	6
C2	Bosna – Val-de-Travers II	4-3	6	3/6	9
FF15 II	ASI Audax-Friul – Val-de-Travers II	22-0	5	3/7	9

4^e ligue - Groupe 1

Classement	Équipe	J	V	N	D	pts	diff
1.	Môtiers	17	14	2	1	(44)	88 : 20 42
2.	Boudry II	18	12	3	3	(32)	52 : 31 37
3.	Comm. Le Locle II	19	9	5	5	(64)	39 : 35 30
4.	Béroche-Gorgier II	18	8	3	7	(30)	57 : 34 25
5.	Corcelles-Corm.	18	7	4	7	(28)	46 : 38 23
6.	Val-de-Ruz III	17	7	3	7	(30)	31 : 38 22
7.	Cortailod II	18	5	5	8	(64)	40 : 39 18
8.	Couvet II	19	5	3	11	(48)	23 : 53 16
9.	AS Vallée	18	4	5	9	(15)	40 : 55 15
10.	Les Brenets	17	3	6	8	(31)	28 : 47 13
11.	Peseux Comète II	19	3	5	11	(55)	43 : 97 12



elexa Succursale du Val-de-Travers
ÉLECTRICITÉ
Grand-Rue 2 - 2114 Fleurier - 032 861 30 00 - info@elexa.ch - www.elexa.ch

Terrain de La Bergerie
Football • Championnat suisse de 4^e ligue
Dimanche 21 mai à 10h
FC Môtiers
reçoit
FC Boudry II

MAX ETIENNE & Cie SA
menuiserie | charpente | couverture | parquet
T 032 861 12 16 | P 079 613 97 61
2112 Môtiers | info@maxetienne.ch

Au Courrier Val-de-Travers HEBDO
on aime le sport... tous les sports !

BASKETBALL



Comme une odeur de renouveau à Belle-Roche

Voilà, c'est fait, le club de basket de Fleurier a terminé son championnat, vendredi soir passé, dans sa salle de Belle-Roche. Les joueurs de Patrick Jacot ont livré une prestation souvent hésitante, fréquemment maladroite et parfois inspirée. En bout de ligne, cette défaite face à Saint-Imier restera anecdotique dans le contexte de renouveau qui entoure actuellement le basket fleurisan. Après plusieurs saisons sans équipe en compétition officielle, le fait d'avoir pu inscrire un collectif en 3^e ligue cette année est déjà une victoire en elle-même. Mieux encore, cette dernière rencontre a attiré une bonne trentaine de spectateurs ainsi que quelques anciens joueurs du club dans les gradins. De quoi réjouir le président Patrick Jacot qui évoque la possibilité de lancer une équipe de juniors (M16) en championnat dans quelques mois.

BC Fleurier – Sainti Basket 42-79 (11-28, 10-16, 10-18, 11-17).
Les étoiles du Courrier : *Berthoud M. **Tewfik ***Paul

vallonnaire peinait à présenter plus d'une poignée de joueurs sur le parquet il y a encore quelques mois, ils étaient 10 sur le terrain vendredi

base ». « Cela ne se fait jamais mais j'ai décidé de faire deux blocs de cinq joueurs et on peut donc changer par bloc pour ce dernier match. Oui, c'est une solution de facilité mais on ne va rien réinventer pour ce dernier match. On va juste faire jouer tout le monde et essayer de prendre du plaisir. » Pour le plaisir, il a fallu attendre un peu car Saint-Imier a largement dominé le premier quart-temps de dix minutes, bouclé sur le score sans appel de 11 à 28.

« Ce n'est pas du tout un bon début de match pour nous car on avait perdu seulement de huit points lors du match aller », reconnaissait Patrick Jacot au moment de la 1^{re} pause. Heureusement, il y a eu du mieux dans la suite de la partie. Plus dynamique et plus créatif, Fleurier a été au contact de son adversaire dans les trois quart-temps suivants. « On a moins laissé jouer et on a moins encaissé de points, c'est un point positif pour terminer le championnat. » La saison de basket a la particularité de s'étendre sur huit mois, d'octobre à mai. « Mais c'est tout à fait sup-



portable car on ne joue jamais en semaine et nous avons un entraînement facultatif le vendredi (en plus de celui du mardi soir). »

Un encadrement recherché pour une éventuelle équipe juniors

Cette ambiance « à la cool » semble plaire de plus en plus et c'est notamment le cas auprès des jeunes. « Nous avons régulièrement 17 à 18 jeunes joueurs qui viennent s'entraîner chez nous. » Voilà des chiffres qui parlent ! « Nous avons envie de leur offrir la possibilité de disputer un championnat la saison prochaine. On y réfléchit sérieusement mais il est vrai aussi que l'on manque encore de bénévoles pour l'encadrement des juniors et pour faire tourner le club de façon un peu plus structurée. Il faut faire juste dès le (re)départ. » Parfois, on sent de la nostalgie de la « belle époque » dans les propos de Patrick Jacot (64 ans). C'est normal que celui qui joue au basket depuis

l'âge de 13 ans ait la tête pleine de beaux souvenirs vallonniers.

Mais la période actuelle est tout aussi excitante car il y a tout à recréer. C'est un défi magnifique pour les amateurs de basket du Val-de-Travers. Chacun a un rôle à jouer et des responsabilités à prendre au sein de cette structure qui est en train de rebondir et de grandir. « C'est vrai que le rebond actuel est inattendu mais c'est une chance pour le club. Moi, je m'investis autant que possible mais je ne peux pas tout faire. D'autant plus que le basket a changé en cinquante ans et que j'ai besoin du soutien des plus jeunes générations pour mener à bien la reconstruction du club. » Vu la jeunesse qui gravitait autour de la salle de gym de Belle-Roche vendredi, il y a vraiment quelque chose de beau à faire pour le basket du Val-de-Travers. La saison prochaine commence à se préparer dès aujourd'hui. Dès hier même...

Kevin Vaucher



Il y a toujours plusieurs façons de présenter une situation. L'une d'elles est de s'appuyer sur des chiffres implacables. Le BC Fleurier a perdu ses 16 confrontations cette saison et s'est donc logiquement classé dernier de son groupe de 3^e ligue masculine. Alors, doit-on en déduire que la situation du club est catastrophique ? Non, car il faut aussi se pencher sur ce que les chiffres disent de manière plus profonde. Et certains d'entre eux sont parlants. Alors que l'équipe

soir (+ deux membres reconvertis en officiels pour tenir la feuille de match de la soirée). « C'est bête mais ça ne nous était plus arrivé depuis un sacré moment », commentait le président-joueur Patrick Jacot.

Un premier quart-temps difficile puis du mieux !

Presque décontenancé par autant d'abondance, celui qui est aussi le coach de l'équipe a choisi la facilité pour désigner son « 5 de

BOCCIA



Intraitables, les Covassons assurent

Alors que le championnat suisse de tripléte approche (cela se passera le 11 juin, à Couvet), les joueurs du club de boccia local se sont récemment illustrés sur différents terrains. Le 6 mai dernier, les Covassons Miguel Rocha et Remo Ferrari ont fait le spectacle sur le bocciodrome d'Italgrenchen (Bienne). Ils ont battu 12 à 3 Giovanni Caparrotta et Salvatore Calogiuri (Ital ABB Amical) dans une finale à sens unique.

Finales en individuel et en double

Et ça a continué le samedi 13 mai lors du tournoi Campionato Regione (39 participants). Cette fois, c'est en individuel que Giovanni Civitillo s'est hissé jusqu'en finale. Le Vallonnier a perdu de justesse contre Thierry Roldan (UBB). Ce même Thierry Roldan a fait d'autres victimes le lendemain, en doublette. Associé à Patrick Cozensa, il a battu la paire covassonne composée d'Americo Oliveira et de Miguel Rocha lors du tournoi annuel Trofeo Serti Diam's. Ces bons résultats placent les joueurs du BC Couvet en confiance avant l'échéance du 11 juin prochain.

La fête des coureurs dans la capitale

Ce samedi 13 mai, c'était la grande fête des coureurs dans les rues de Berne. La capitale vibrante pour la 41^e fois pour son fameux « Grand Prix ». Des milliers d'athlètes, de 6 à 80 ans, ont déambulé plus ou moins rapidement devant un public nombreux.

Ils étaient précisément 2750 dames et 6362 hommes à se frotter au parcours de 16.093 kilomètres (soit 10 miles). La gagnante Korir Lydia Jebichii (Kenya) a arrêté le chrono sur 54'43 alors que le vainqueur Dominic Lobalu (Soudan du Sud) l'a fait en 47'41. Quatre Vallonniers se sont également essayés sur la distance : Christophe Kaeser a terminé en 1 h 17 (2105^e du tableau masculin), Silvana Ferrari en 1 h 32 (1395^e chez les femmes), Sarah Feller en 1 h 35 (1739^e) et Manuela Vindice en 1 h 45 (2453^e). Un petit tracé de 4.7 bornes était également proposé. Ils ont été près de 3000 à s'y essayer dont le Néraoui Tony Falkenberg (34'47, 2742^e sur 2922).

COURSE PIED



Quand Fatton finit sur les jantes

L'UBS 50 ne consiste pas à courir sur des millions mais à faire le tour du lac de Biemme et de l'île Saint-Pierre. Soit une distance totale de 50 kilomètres. « C'est court pour du long », s'amuse Christian Fatton.

C'est évidemment avec sa femme Julia qu'il a effectué le déplacement lors du dernier week-end. À la suite de sa dernière mésaventure, durant laquelle il s'était perdu en cours de route à plusieurs reprises, l'« hulktramarathonien » avait pris soin de charger la trace GPS sur sa montre avant le départ. Un départ qu'il a d'ailleurs manqué car il était en train de... lacer ses chaussures. Comme quoi, les années d'expérience n'interdisent pas les fautes d'inattention de temps en temps.

« Le coussinet naturel de mon avant-pied n'existe plus »

« Pour tout vous dire, j'ai arrêté le suivi GPS de ma montre à mi-

parcours car je n'arrivais plus à suivre mon chrono et la distance parcourue en temps réel. » Il faut dire que le Vallonnier devait aussi penser à tremper son pied dans les différentes fontaines qu'il croisait afin de soulager ses douleurs qui ne s'estompent toujours pas. « J'ai vu trois médecins différents au mois d'avril et ils m'ont tous dit

que j'allais continuer à ramasser. Le coussinet naturel de mon avant-pied n'existe plus et je cours sur l'os. Un peu comme si je roulais sur la jante... » Mais Christian n'a rien d'une vieille carriole aux pneus crevés. La mécanique continue à bien tourner comme en témoigne sa première place en catégorie des plus de 60 ans avec un chrono de 4 h 58. Tout roule plutôt bien aussi pour Julia qui termine en 4 h 54, à la 4^e place du scratch féminin.



« Les amis et la convivialité d'après course, c'est aussi ça qui nous pousse à en baver quelques heures. » Parole de Fatton !

Cabinet Elsa

Rebouteuse et thérapeute agréée ASCA & RME

Thérapie ATLAS - Reboutement
Massage thérapeutiques Reiki

Avenue de la Gare 14B

Fleurier

078 868 15 02

À LOUER
à FLEURIER
1^{er} étage
Lumineux
3½ pièces
dans immeuble calme.
Cuisine agencée,
salle de bains/WC,
armoires murales,
balcon et cave.
Proche
des commodités
Loyer **Fr. 1070.-**
charges comprises.
Libre de suite.
Tél. 079 339 34 26



ALAIN REY
2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE



Consultez notre
prix du jour sur
margot-mazout.ch
margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644



CODONISA
Entreprise de maçonnerie
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE
2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch



LABORATOIRE DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires
M.C Huguenin
Technicienne Diplômée
Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

Menuiserie - Charpente - Couverture
Ludovic Suter sàrl
2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch



Moustiquaire Stoll
fabrication locale Stores et bâches SA
Rabais - 25%
si prise de mesure et
pose par vous-même
Rabais quantité, voir doc sur notre
site internet www.stoll.ch



IMMOBILIER



LETTRES OUVERTES



LETTRES OUVERTES

Variance et constance énergétiques

Avant de s'impliquer trop dans les énergies renouvelables (des éoliennes et des panneaux solaires) posons-nous la question sur leur variabilité et ses conséquences.

Il n'est pas nécessaire d'être navigateur sur le lac de Neuchâtel, ou propriétaire de panneaux solaires sur son toit pour savoir que l'énergie provenant, soit du vent, soit du soleil, n'est jamais constante. Il y a de nombreux sites sur internet pour nous prouver que la force du vent ou l'ensoleillement, à une heure et un endroit précis, est variable. Alors, la question qui s'impose c'est : que faire quand des nuages cachent le soleil ou quand le vent baisse ? La réponse actuelle c'est de construire des centrales électriques à gaz qui peuvent, à tout moment, s'enclencher pour remédier aux carences du courant des éoliennes et des centrales solaires.

Sans entrer dans la problématique écologique du CO², le gaz pose deux difficultés à un pays comme la Suisse : son prix et sa provenance. La banque Goldman Sachs vient de publier un avertissement que, d'ici à la fin de l'année, le prix du gaz en Europe va tripler ! Et qui, parmi les plus importants exportateurs de gaz

naturel, sera prêt à nous en fournir quand le besoin se présentera ?

L'électricité est un élément très important pour un pays hautement technologique comme la Suisse et, si la guerre en Ukraine nous a appris une chose, c'est qu'il ne faut pas trop dépendre de son voisin pour son énergie, qu'il soit proche ou lointain !

Il nous reste donc à développer l'hydroélectricité de nos barrages et de nos cours d'eau ainsi que de nous dépêcher de construire, dans tout le pays, des réacteurs nucléaires petits et moyens (des SMRs), qui commencent à voir le jour en Europe, pour assurer notre indépendance future.

Richard Wilson, Travers

À vos souhaits !

Aussi sûrement que les hirondelles, les annonces de mauvais augure reviennent avec le printemps... Ainsi, la faïtière des assurances maladie se plaint d'avoir un manque d'argent (c'est chronique, faudra une transfusion de fric frais...) et notre AB, ministre du culte de la dépense en matière de santé, nous informe qu'il faut s'attendre à tout pour une nouvelle explosion des primes en 2024, celle de 10% de cette année n'ayant pas suffi...

...En clair, il faut s'attendre à tout, sauf à son départ, ni à une diminution : que dis-je ? Ni à une stabilisation des coûts de la santé. En résumé, on ne change pas une équipe qui perd !

Je me pose dès lors la question : les moutons que nous sommes, dont la laine se raréfie drastiquement mais que l'on tond toujours plus, ne devraient-ils pas refuser de payer certaines factures, lors de « loupées », par exemple ? Florilège non exhaustif.

Un octogénaire subit, avec succès, une opération du col du fémur. Trois jours plus tard, on reprend contact avec lui : « Monsieur, nous devons vous opérer à nouveau, nous vous avons posé des vis trop longues... » Y'a-t-il un bon menuisier dans la salle ?

Une jeune personne s'inquiète, par deux fois, de toux persistante et, à chaque fois, consulte : rien de grave... sauf que, la troisième fois, crachant du sang, elle finit à l'hôpital pour un séjour de plusieurs mois ! En fait, le grave problème pulmonaire qui n'a pas été (par deux fois !) repéré à temps a engendré un dangereux manque d'oxygène dans le sang... Celle ou celui qui n'a pas fait son travail correctement et qui a le culot d'envoyer sa facture ne manque pas d'air... contrairement à sa patiente !

Une dame appelle pour son ami de près de 80 ans, pour aviser le médecin (spécialiste !) de celui-ci, que le nouveau traitement est efficace, ayant beaucoup diminué les douleurs. Le praticien est en rendez-vous ? Pas grave : il aura bien la gentillesse de rappeler

lorsqu'il aura un petit moment de libre n'est-ce-pas ? Eh bien non, il ne rappelle jamais ses (très) patients ! Il faut prendre rendez-vous ! Avec une nouvelle jolie facture, inutile, à la clef...

Mon arrière-grand-mère avait fait un scandale, il y a plus d'un siècle, en écrivant ceci lors d'une composition : le chirurgien s'était trompé lors d'une double opération sur le même patient, il avait greffé le pouce du pied à la place du nez et vice versa... lorsque le pauvre gars voulait se moucher, il devait ôter son soulier ! Courage : avec notre système de santé à la c..., on y est presque ! À vos souhaits !

Sylvain Moser, Les Verrières

Comment manipuler l'opinion publique en noyant le poisson !

Pour faire suite à l'article de Gabriel Risold dans la rubrique chronique régionale du Courrier du Val-de-Travers hebdo du jeudi 4 mai, permettez-moi ici de réagir à ce que j'ai lu.

Personnellement je n'ai rien compris à cet article, tant le contenu est fumeux. Et je ne mets pas en cause le journaliste, qui a fait son travail certainement au plus proche de ce qu'il a entendu. Une phrase m'a particulièrement interpellée.

« Notre rôle est de trouver les meilleures mesures, les plus adaptables pour prévenir tout impact

ou de les réduire au minimum acceptable », résume Emmanuel Contesse. Pour le directeur de Natura il est possible d'amener une plus-value environnementale du site grâce à un ensemble de mesures et ce malgré la construction d'éoliennes.

Alors je pose une question, le directeur de Natura travaille-t-il pour la préservation de la nature ou travaille-t-il pour soutenir les intérêts des promoteurs d'éoliennes ?

Lorsqu'il s'agit de construire une centrale éolienne industrielle d'une douzaine de machines qui feront 180 mètres ou plus, dans un endroit connu pour la richesse de sa biodiversité et son importance paysagère, il n'est pas possible de parler de « plus-value environnementale », voyons ! C'est de destruction qu'il est question. Je m'étonne que des biologistes formés à leur tâche collaborent de la sorte à la destruction de notre cadre de vie.

Denyse Hay, Couvet

LETTRES OUVERTES :
MAXIMUM 2500 SIGNES

la Mobilière

Agence
du Val-de-Travers

Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16